



**CONTRAT DE
QUARTIER**
Jette



Nom du projet : Jeunes CEJ

Numéro du projet :

Date : juin 2007

PORTEUR DU PROJET

1. Coordonnées de la personne responsable (signataire de la convention) :

Nom, prénom : van Zuylen Paul

Fonction : assistant social

Adresse : rue H. WERRIE, 11 à 1090 Bruxelles

Tél. : 02/428 90 56

Fax : 02/428 85 38

E-mail : ce.jette@misc.irisnet.be

2. Identification du porteur de projet :

Nom : Centre d'Entraide de Jette

Forme juridique : asbl

Date de création : 1971

Siège social : rue Henri WERRIE, 11 1090 Bruxelles

Objet social : venir en aide aux plus démunis, favoriser la cohésion sociale

Personne de contact : Tania SEPULVEDA

Site Internet :

N° de compte bancaire : 001-2431346-20

Agréations par une autorité publique : COCOF

Connaissance du périmètre d'intervention du CQ et abords (*expliquez*) :

Le Centre d'Entraide de Jette est présent depuis plus de 30 ans. Ses actions s'adressent principalement aux jettois. C'est pourquoi le CEJ a une très bonne connaissance des habitants jettois.

Le travail du CEJ est un travail de terrain, de contact direct avec son public. Comme de nombreuses communes, Jette a connu des changements économiques, sociaux, culturels. Le CEJ s'est toujours adapté pour s'ancrer dans les réalités de chacun.

Expériences utiles : aide sociale (médiation de dettes, dossiers « asile politique », colis alimentaires, vente de vêtements de seconde main), cours de français et alphabétisation, école des devoirs, ateliers créatifs, projets socio-culturels,...

3. Partenaires du projet :

F=financier O=opérationnel	Nom	Rôle	Mise à disposition de personnel (nbre d'ETP)	Intervention financière (en €)
O	Centre Culturel de Jette	Mise à disposition d'espaces d'animation dans la nouvelle implantation rue de Moranville	-	-
O	Commune de Jette	Mise à disposition d'espaces d'animation sur le	-	-

CONCEPTION DU PROJET

4. Quelle est l'origine du projet ? (constat, diagnostic, étude, observation, un projet existant ailleurs) Expliquez.

Les demandes des parents ne cessent d'augmenter tant du point de vue du nombre d'inscriptions mais aussi du nombre de jours d'animations.

A chaque période d'animations (vacances scolaires), nous ne pouvons inscrire tous les enfants. Nous ne pouvons en accueillir qu'entre 15 et 18, selon le nombre d'encadrants (2 ou 3).

De plus, il nous est impossible d'organiser des animations en dehors des périodes de vacances parce que nous n'avons pas assez de moyens financiers mais aussi physiques pour permettre la mise à disposition de personnel ou de payer du personnel supplémentaire.

Nous constatons que notre travail est trop morcelé dans le temps et les coupures ne permettent pas de mettre en place des actions sur du long terme.

Nous voudrions faire un travail de cohésion sociale avec les enfants pour les amener à réfléchir de façon critique, citoyenne et responsable à travers des thèmes tels que l'intergénérationnel, l'interculturel, la protection de l'environnement, le politique, Mais pour ce faire, il nous est indispensable de pouvoir organiser, en plus des animations vacances, des animations en dehors de ces périodes pour pouvoir faire un travail plus en profondeur, sur du plus long terme et aussi rencontrer les besoins des parents.

5. Le projet vise-t-il à renforcer un projet existant : OUI NON

- Si oui, pouvez vous décrire le projet ? Nous organisons, à l'heure actuelle, des animations pendant les vacances scolaires, 3 jours par semaine de 10h00 à 17h00. Elles sont accessibles aux enfants âgés entre 6 et 12 ans qui habitent la commune ou les communes frontalières. Nous demandons 2 euro de participation par enfant et par jour. Nous faisons des activités créatives, ludiques, culturelles et sportives mais aussi un peu de sensibilisation à l'environnement, à la citoyenneté,...
- Existe-t-il des documents relatifs à ce projet et pouvez-vous les joindre en annexe ?
- **Public visé** : *type de public (âge, sexe, niveau de qualification, situation sociale,...) et nombre de participants escomptés* : enfants âgés entre 6 et 12 ans, mixte, jettois ou commune frontalière. La majorité des enfants participent à l'école des devoirs, ou bien les parents sont usagers du CEJ, ou sont dans une situation précaire.

6. Objectif(s) poursuivi(s) : Favoriser l'intégration et la cohabitation, contribuer au développement intellectuel, l'esprit critique, la responsabilisation.

7. Réalisations proposées : 2 animations par semaine pendant l'année et 3 pendant les vacances scolaires.

Nous envisageons de créer un petit journal écrit par les enfants qui pourra être distribué dans les associations de jette ou bien utilisé par les apprenants des cours de français ou d'alphabétisation. Nos journalistes en herbes pourront interviewer s'ils sont d'accords, les travailleurs du monde associatif, leurs usagers, les responsables politiques, faire des reportages qui traiteront de thèmes divers tels que la protection de l'environnement, la vie de la commune, la citoyenneté,...

Pour développer encore plus leur esprit critique et leur responsabilisation, nous mettrons en place un mini conseil dans lequel ils donneront leur avis sur ce qui

se passe dans la commune ou sur des événements qui les interpellent mais aussi sur les activités qui sont organisées et sur le comportement de chacun.

Nous voudrions également organiser des rencontres régulières avec les personnes âgées et créer du lien avec elles. Il pourra s'agir d'un goûter ou d'une sortie,...

Par ces animations, nous voulons élargir leur environnement socio culturel. C'est pourquoi, nous ferons régulièrement des sorties culturelles (visite de musée, spectacles,...), participerons à des animations organisées en partenariat avec d'autres associations.

Pour développer leur côté créatif, les enfants auront la possibilité de créer un petit spectacle chaque fin d'année, en mettant en scène les thèmes abordés pendant l'année et ils fabriqueront eux-mêmes le décor.

Pour favoriser leur développement physique, leur fair-play, nous leur proposerons des défis sportifs tels que des « jeux olympiques », de la natation, des tournois de football,...

8. Résultats envisagés (bénéfices attendus dès la fin de l'action pour le public visé) : l'organisation d'animations plus nombreuses, plus étalées mais aussi plus constructives.

9. Impacts attendus (à long terme qu'attend-on comme changements dans le périmètre du CQ grâce à la mise en œuvre du projet ?) : favoriser l'émergence des générations de jeunes responsables, avec un esprit critique et citoyen.

10. Méthode d'évaluation envisagée :

- Le mini conseil permettra d'avoir un feed-back direct du public concerné
- Des réunions d'équipe régulières (au moins 2 fois par mois) permettront d'évaluer le travail accompli et la façon dont il a été réalisé et au besoin faire des changements ou réajustements.

MISE EN OEUVRE DETAILLEE DU PROJET

11. Une phase préparatoire est-elle nécessaire¹ (expliquez et présentez le timing prévu) : Il sera nécessaire d'engager un prestataire de service et ce avant le début de la nouvelle organisation des animations. Il devra être un animateur avec de l'expérience pour aider à l'encadrement et à la préparation des animations. Donc, pour mars 2007. Ensuite, il nous faudra une période de 3 mois pour préparer les animations avec les enfants pendant les activités des vacances et en travail de fond, les animateurs (fabrication du journal, contacts responsables du monde associatif, politique, achat de matériel, recherches thématiques,...). Nous commenceront, en été, par des animations plus sportives et ludiques. En septembre, le nouvel horaire des animations débutera. Pour janvier 2008, un autre animateur sera engagé.

12. Date de début, de fin et durée totale du projet : janvier 2007 à ...

13. Localisation de l'activité : Dans un premier temps au CEJ. Ensuite des animations pourront être organisées dans les locaux de La Clouterie et du bâtiment rue de Moranville lorsque ceux-ci auront été aménagés.

¹ Association du public à la conception, recherche de locaux, engagement de personnel, études réalisées en vue du projet, formations suivies pour mener à bien le projet, etc.

14. Planning des actions à réaliser pour mener à bien le projet :

Année	Description	but	Début	fin	Fréquence
2007	Engagement d'un animateur (prestataire de services)	Mener à bien les animations	septembre 2007	septembre 2009	À la prestation
2007	Achat de matériel	Mener à bien les animations	septembre 2007	septembre 2009	
2007	Préparation des animations	Mener à bien les animations	Mars 2007	septembre 2007	
2007	Engagement d'un animateur qualifié (mi)temps	Mener à bien les animations	Novembre 2007	À pérenniser	

MOYENS

15. Quels sont vos moyens actuels ?

Précisez, le cas échéant, la provenance des autres subsides

Financiers	
Personnel en ETP	1 pour 1/3 tps et 1 en ¼ tps.
Locaux	CEJ

16. Quels sont les besoins supplémentaires, par année, pris en charge par le Contrat de Quartier ?

- Remplissez le tableau récapitulatif suivant

Poste budgétaire	2007	2008	2009	2010	Total
Matériel & investissement ² (achat ordinateur, imprimante, mobilier, fax, matériaux,...)	3000	1000	1500		5500
Personnel (rémunérations brutes, cotisations patronales, indemnités, frais d'assurances, ...)	3750 (33 jours)	18750	22500		45000
Fonctionnement (loyer, téléphone, eau, gaz, électricité, petit matériel de bureau, photocopies,...)	500	500	500		1500
Total					52000

- Joignez, en annexe, le détail (poste par poste) des moyens financiers nécessaires pour mener à bien votre projet (pour les frais de personnel, précisez les formations et expériences requises et le temps de travail consacré au Contrat de Quartier)

CONTINUATION DU PROJET

17. Avez-vous l'intention de poursuivre votre projet au-delà du plan quadriennal du contrat de quartier : OUI NON

Si oui :

- Quelles démarches allez-vous entreprendre pour le pérenniser :
 - Le décret des écoles de devoirs subsidié par la Communauté française permet l'ouverture de nouvelles antennes qui sont pris

² Les dépenses d'investissement supérieures à 5.000 € sont soumises à l'accord préalable et écrit de la Région.

en compte. Nous venons de faire l'objet d'une reconnaissance par l'ONE.

- La Cocof : dans le cadre des projets de cohésion sociale. Les actions qui vont être menées rentrent dans les objectifs de la cohésion sociale.
- Voir les possibilités du FIPI.

MOYENS FINANCIERS NECESSAIRES

Matériel et investissements		7 000 €
Activités	4850 euros€	
2 ordinateurs	500 euros	
1 imprimante	100 euros	
jeux de société	400 euros	
matériel de bricolage	250 euros	
ballons	100 euros	
raquettes de tennis	100 euros	
petits jeux extérieurs (pétanque,...)	150 euros	
télévision	400 euros	
lecteur dvd	150 euros	
Personnel :		45000 €
Animateur mi-temps :		
- année 2007 (3 mois)	3750 €	
- année 2008	15000 €	
- année 2009 (9 mois)	11250 €	
Vacataire :		
- année 2007 (33.5 jours)	3750 €	
- année 2008 (33.5 jours)	3750 €	
- année 2009 (67 jours)	7500 €	
Total :		52000€